



MINISTÈRE  
DE L'ÉCONOMIE  
ET DES FINANCES  
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



# CONTRIBUTION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS (DGDDI) A L'AMÉLIORATION DU CLIMAT DES AFFAIRES AU BENIN



Par **Raouf Malèhossou ABOUDOU**, Inspecteur des douanes,  
Maître Formateur en Analyse de Renseignement et Gestion des Risques.

# CONTRIBUTION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS (DGDDI) A L'AMÉLIORATION DU CLIMAT DES AFFAIRES AU BENIN

Créé en 2002, Doing Business est un projet de la Banque Mondiale qui met en exergue l'application effective de la réglementation des affaires dans 190 économies aux plans mondial et régional, et spécifiquement, dans certaines villes au niveau infranational.

Le projet Doing Business, matérialisé par une publication périodique, analyse également la santé des petites et moyennes entreprises au niveau national et mesure la réglementation s'appliquant à celles-ci tout au long de leur cycle de vie.

En collectant et en analysant des données quantitatives détaillées pour comparer les cadres réglementaires applicables aux entreprises du monde entier au fil du temps, Doing Business encourage la concurrence entre les économies pour la mise en place d'une réglementation des affaires efficace. Il propose des points de comparaison mesurables pour réformer et offre une source documentaire pour les universitaires, les journalistes, chercheurs du secteur privé et autres personnes s'intéressant au climat des affaires dans les économies du monde entier.

Les rapports Doing Business fournissent des données sur la facilité de faire des affaires, classent chaque localité et recommandent des réformes pour améliorer la performance dans chacune des zones étudiées. Les villes sélectionnées peuvent comparer leur réglementation des affaires avec celles d'autres villes au niveau de l'économie ou de la région, et avec les 190 économies classées par le rapport Doing Business.

Pour rappel, le premier rapport Doing Business, publié en 2003, portait sur cinq ensembles d'indicateurs mesurés dans 133 pays. Dix-huit (18) années plus tard, le nombre d'indicateurs a connu une remarquable évolution passant de 5 à 11 ; et le nombre de pays, de 133 à 190.

Le projet a bénéficié des avis d'autorités publiques, d'universitaires, de praticiens et d'observateurs. Le but initial reste de fournir une base objective pour comprendre et améliorer l'environnement réglementaire des affaires partout dans le monde.

*Qu'en est-il des initiatives du Bénin en matière de Doing Business ? Quelle est la contribution de la Direction Générale des Douanes et Droits Indirects à l'amélioration du climat des affaires au Bénin ?*

L'une des ambitions phares du Gouvernement du Président Patrice Talon était de tout mettre en œuvre, pour améliorer le classement du Bénin dans le rapport Doing Business.

Dans l'atteinte de ses objectifs, le Bénin a engagé depuis juillet 2018, une batterie de réformes au profit du secteur privé. Ces réformes visent essentiellement l'intensification des relations avec le secteur privé, gage de l'amélioration du climat des affaires dans toute économie qui se veut moderne. Au total, une cinquantaine de réformes sont mises en œuvre sous la supervision de Monsieur

**Romuald WADAGNI**, Ministre d'Etat, Chargé de l'Economie et des Finances. Les domaines couverts par lesdites réformes se déclinent comme suit :

**Création d'entreprise ;**

**Accès à l'électricité et à l'eau ;**

**Obtention du permis de construire ;**

**Paiement des impôts ;**

**Obtention de prêt ;**

**Exécution des contrats ;**

**Transfert de propriété ;**

**Commerce transfrontalier ;**

**Protection des investisseurs ;**

**Règlement de l'insolvabilité ;**

**Accès aux marchés publics.**

Le déploiement des différentes réformes dans les domaines sus cités, sur la base d'une matrice clairement établie, a permis aujourd'hui de mettre en lumière les avancées du Bénin en matière d'amélioration du climat des affaires.

*Quelle est donc la partition jouée par l'administration des douanes béninoises, acteur principal de l'indicateur commerce transfrontalier, dans l'amélioration du climat des affaires au Bénin ?*

Depuis juillet 2016, l'Administration des douanes béninoises, sous l'impulsion du gouvernement, a amorcé une panoplie de réformes. Au titre de ces réformes, on peut citer entre autres le Programme de Vérification

des Importations et les réformes institutionnelles et informatiques pilotées en parfaite intelligence avec les partenaires techniques Benin Control et Webb Fontaine.

Grâce à ces ambitieuses initiatives de numérisation et de digitalisation des procédures de dédouanement, la modernisation de l'écosystème douanier du Bénin devient une référence dans la région.

Par ce projet, le Bénin envisage, d'une part, de faciliter les échanges commerciaux internationaux conformément aux exigences de l'Organisation Mondiale des Douanes (OMD) et de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) ; et, d'autre part, de mettre définitivement fin aux autres formes de tracasseries qui viennent souvent annihiler tous les efforts engagés dans la mise en œuvre des réformes douanières. La résultante de ces actions pour le Bénin, est d'offrir un service de qualité aux opérateurs économiques et autres acteurs du commerce extérieur et de se positionner, par ricochet, comme une destination sûre et sécurisée pour les investissements. En clair, faire de l'Administration des douanes béninoises l'une des plus modernes de la région à l'horizon 2021 ; et améliorer le climat des affaires au Bénin à travers la mise en place de procédures innovantes au niveau du commerce transfrontalier.

Dans cette lancée, le Bénin a développé et mis en place un Guichet Unique du Commerce Extérieur (GUCE). L'impact de ce nouveau dispositif sur l'économie béninoise et l'environnement des affaires au Bénin lui a permis de gagner trente-six (36) places dans le classement du DOING BUSINESS 2019, établi par la Banque Mondiale, pour ce qui concerne l'indicateur Commerce Transfrontalier. Une belle prouesse quand on sait que la Communauté



Economique des États de l'Afrique de l'Ouest à laquelle appartient le Bénin compte des géants du commerce à savoir le Nigeria, la Côte d'Ivoire et le Sénégal.

Lancé en 2018, le Guichet Unique du Commerce Extérieur (GUCE) est un guichet virtuel qui regroupera progressivement toutes les procédures, acteurs et informations relatifs au commerce extérieur en un portail transactionnel unique, afin de permettre à tout individu désirant faire du commerce vers ou depuis le Bénin, d'obtenir clairement la marche à suivre, ainsi qu'un soutien adéquat afin de mener à bien ses opérations commerciales en ligne.

La première phase de ce programme comprend la mise en œuvre de modules de pré-dédouanement. Ces modules ont permis la dématérialisation d'une grande partie des documents nécessaires aux opérations d'importation et d'exportation.

Cette dématérialisation a induit la réduction des délais de traitement des dossiers (2,9 jours en moyenne actuellement) en éliminant des formalités, le dépôt physique des pièces justificatives.

Le déploiement du nouveau système de communauté portuaire en septembre 2020 permet aux importateurs de marchandises transitant par le port de Cotonou de déposer la déclaration en douane instantanément en utilisant les données déjà déclarées. Depuis novembre 2020, le Bénin a rendu effectif le paiement électronique depuis la plateforme [www.guce.bj](http://www.guce.bj).



**MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES**  
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

**CRÉEZ GRATUITEMENT VOTRE COMPTE GUCE**  
sur [www.guce.bj](http://www.guce.bj) et suivez les différentes étapes du processus de dédouanement de vos marchandises sur votre smartphone grâce à l'application **Webb tracker** téléchargeable sur Apple store et Google play

Download on the App Store | GET IT ON Google Play

**GUICHET UNIQUE**  
DU COMMERCE EXTÉRIEUR

**DOING BUSINESS** | [www.doingbusinessinbenin.com](http://www.doingbusinessinbenin.com)



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE  
ET DES FINANCES  
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

## PROCÉDURE D'OBTENTION D'UN COMPTE **GUCE** POUR BÉNÉFICIER DES SERVICES EN USAGE PRIVÉ

- ✓ aller sur [www.guce.bj](http://www.guce.bj)
- ✓ Cliquer sur Informations/Outils > Procédure d'obtention d'un compte
- ✓ Télécharger et remplir le formulaire de
- ✓ Envoyer par email à [comptes-guce-bj@webbfontaine.com](mailto:comptes-guce-bj@webbfontaine.com)
- ✓ Détails du compte envoyés par e-mail



**GUICHETUNIQUE**  
DU COMMERCE EXTERIEUR



| [www.doingbusinessinbenin.com](http://www.doingbusinessinbenin.com)

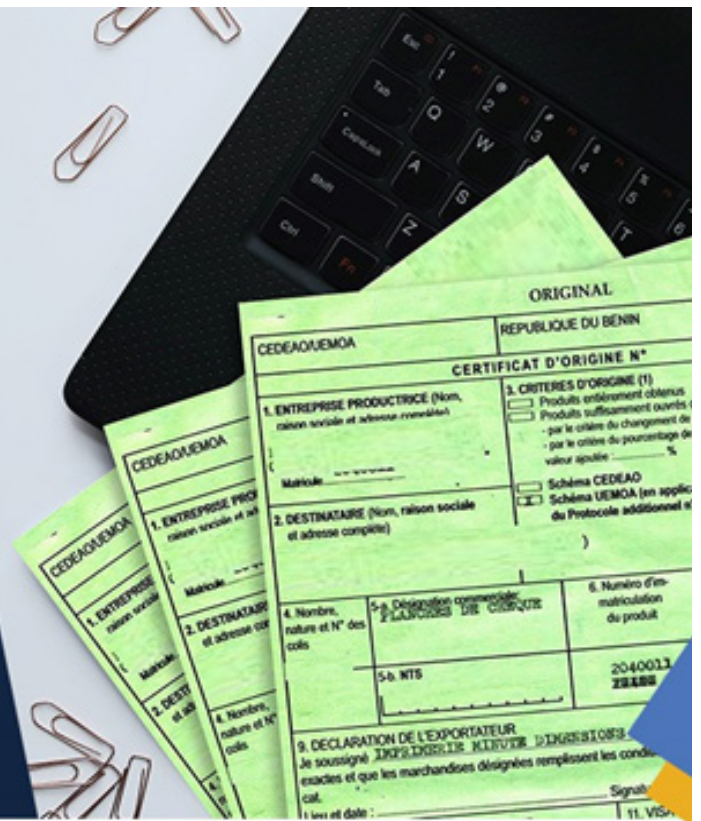
**Par le GUCE, le Bénin veut construire une économie forte sur une culture douanière innovante et efficace.**

Le portail du commerce extérieur du Bénin a également été enrichi, ce qui a permis de faciliter l'accomplissement des tâches des professionnels du commerce par voie numérique, notamment grâce à l'introduction d'outils :

- **e-Licence** : module de gestion des certificats d'importation et d'exportation et des licences pour les marchandises réglementées ;

## DEMANDEZ ET OBTENEZ VOS CERTIFICATS D'ORIGINE ORDINAIRE EN LIGNE SUR

[www.guce.gov.bj](http://www.guce.gov.bj)

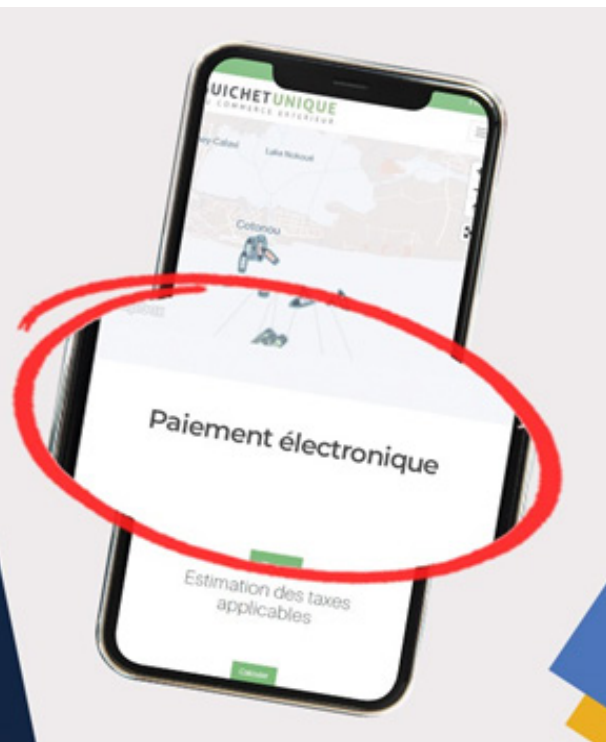


● **e-Payment** : plateforme de paiement numérique permettant les virements en ligne, l'utilisation de cartes de crédit et le paiement par argent mobile ;

## GRÂCE AU SERVICE **E-PAYEMENT** DISPONIBLE SUR [WWW.GUCE.BJ](http://WWW.GUCE.BJ), NE VOUS DÉPLACEZ PLUS !

Payez désormais vos frais de licences, permis et autorisations en ligne par Mobile Money ou par carte bancaire

Gagnez du temps !!!





- **eRisk & eVisit** : module de gestion du risque et des visites collaboratives ;
- **e-Forex** : module de gestion des devises ;
- **eVoyage** : module de gestion des escales navires ;
- **e-Manifest** : système de gestion permettant la soumission numérique du manifeste des marchandises au système douanier.

Non seulement la sécurité du système informatique s'est améliorée, mais nous constatons aussi une réduction significative des documents et des délais d'autorisation selon les opérateurs commerciaux. Les frais financiers ont également été réduits, car la plupart des étapes de la procédure qui engendrent des faux frais ont été supprimées, les chèques bancaires certifiés ne sont plus nécessaires et les problèmes de coûts et de sécurité liés aux paiements en espèces ont été résolus. (A titre d'exemple, voir procédure d'exportation du coton à destination de la Chine et d'importation de pièces détachées en provenance de la France sur <https://douanes.gouv.bj>)

En outre, toutes les Unités douanières sur toute l'étendue du territoire national ont connu la migration de SYDONIA++ vers le SYDONIA WORLD. A cela, il faut ajouter l'optimisation de la gestion des risques avec à la clé, la mise en place d'un programme de sélectivité à un taux de 10%.

Le renforcement du partenariat Douanes/ Entreprise s'est matérialisé au Bénin par la mise en place d'un **programme d'Opérateurs Economiques Agréés (OEA)**, offrant ainsi aux opérateurs certifiés, la possibilité de bénéficier des procédures simplifiées.

Usant d'une formulation laconique, le Programme des OEA est un programme de confiance, qui permet à l'Administration des Douanes, de sélectionner, sur la base des critères préétablis, des Opérateurs Economiques qui en font la demande. Le but, c'est de faciliter les transactions des opérateurs économiques crédibles et en revanche, de renforcer les contrôles au niveau des opérateurs économiques à risque. Dans sa mise en œuvre, trois (03) possibilités s'offrent aux postulants dans la délivrance des Certificats :

- **OEA Simplification Douanière ;**
- **OEA Sureté Sécurité ;**
- **OEA Complet.**

La procédure de demande et d'obtention desdits Certificats est disponible sur <https://douanes.gouv.bj> et sur [www.guce.gouv.bj](http://www.guce.gouv.bj).

Bien que le monde des affaires n'ait pas encore constaté une remarquable diminution des frais (l'une des exigences fondamentales de l'indicateur Commerce Transfrontalier), la réduction de l'interaction physique avec les fonctionnaires de l'Etat intervenant dans le Commerce Extérieur devrait entraîner une réduction des coûts de transaction.

En revanche, il sied de préciser que les mesures de facilitation introduites ces dernières années ont eu un impact positif sur les recettes publiques, qui sont passées de 327,512 milliards de francs CFA en 2017 à 384,790 milliards en 2019.

En dépit du contexte sanitaire très difficile marqué par la pandémie de la COVID-19 en 2020, auquel s'ajoutent les conséquences liées à la fermeture des frontières nigérianes, les douanes béninoises ont pu mobiliser 355,558 milliards de francs CFA, ce qui correspond à un taux de réalisation de 108,24%. Au titre du premier semestre de l'année 2021, les recouvrements se chiffrent à 201 milliards de francs cfa sur une prévision de 199 milliards de francs cfa; soit un taux de réalisation de 100,54%.

Le Bénin poursuit la modernisation des services douaniers. De façon concrète, les pratiques opérationnelles ont été renforcées, avec la mise en place d'une base de données complète sur le personnel, qui permettra d'établir des projections en matière de personnel, d'évaluer les performances et d'apporter une aide aux programmes de rotation du personnel.

De même, un nouveau système de suivi électronique (ETS) a été mis en place pour les marchandises en transit sur les camions, afin de détecter les retards et les détournements suspects en route vers le Nigeria, le Niger, le Burkina Faso et le Togo.

Avant la mise en place de ce système, les camions étaient escortés par les douanes tout au long de leur trajet. Les coûts pour les opérateurs restent les mêmes, et un plus grand nombre utilise désormais l'ETS. Par exemple, en 2016, une moyenne de 6 200 camions étaient suivis par mois via le SCEQE. En 2019, ce nombre a augmenté de 77 % pour atteindre 11 000 camions par mois.

Des améliorations ont été apportées à la formation des agents de prévention à toutes les frontières, notamment en ce qui concerne les techniques de ciblage, la méthodologie d'inspection et les pratiques des opérations de contrôle.

Les douanes béninoises, loin d'avoir atteint tous leurs objectifs, sont fières des progrès réalisés et restent optimistes face à l'avenir. La modernisation du commerce extérieur et la facilitation des échanges commerciaux sont une priorité pour le Gouvernement béninois une porte d'entrée sur le marché ouest-africain.

**«Le fait d'avoir réalisé autant de progrès en si peu de temps témoigne du travail acharné de toutes les personnes impliquées dans les douanes du Bénin»,** a souligné **Charles Inousa SACCA BOCO**, Docteur en Science de Gestion, Directeur Général des Douanes et Droits Indirects du Bénin. Il a également souligné que les efforts déployés ont aidé les douanes à s'adapter très rapidement aux exigences sanitaires liées à la pandémie de la COVID-19 : **«Grâce à notre approche numérique, nous avons réussi à minimiser les perturbations et nous continuerons de le faire. »**

En réalité, la pandémie de la COVID-19 nous a montré toute l'importance de la numérisation dans la continuité des affaires; et l'augmentation de la compétitivité de l'économie béninoise ; des exigences pour l'amélioration du climat des affaires.

Il y a plus à venir de la part de cette administration très ambitieuse. Le Directeur Général estime que ce n'est que le début, en déclarant: **«Nous sommes sérieux lorsque nous disons que nous voulons être la meilleure administration douanière de la région, et avec la bonne technologie derrière nous, nous croyons fermement que nous sommes en passe de le devenir».**



En 2020, la douane béninoise s'est principalement concentrée sur le transport maritime, et se tournera vers l'aérien et le transport terrestre / routier en 2021. Avec de nouveaux systèmes en place dans tous les domaines, le Bénin sera, sans coup férir, dans quelques années, l'épicentre des initiatives en matière d'amélioration du climat des affaires en Afrique de l'Ouest ; et pourquoi pas dans toute l'Afrique ?

Il est essentiel que l'administration n'ait pas perdu de vue l'élément humain de la numérisation, la formation continue étant primordiale pour elle. En adoptant une approche holistique de la modernisation, la douane béninoise s'assure que son modèle opérationnel est non seulement efficace, mais aussi durable.

Pour plus d'informations

<https://doingbusinessinbenin.com>  
/ [contact@douanes.bj](mailto:contact@douanes.bj)



01BP : 4006, Cotonou  
Avenue Jean-Paul II - Face Port de Cotonou  
Direction : +229 21 31 50 54 / 21 31 50 55  
Recettes Port : + 229 21 31 22 36  
Recettes Aéroport : + 229 21 30 16 64  
[www.douanes-benin.net](http://www.douanes-benin.net)

 **N° Vert** **91131313**  
APPEL GRATUIT DEPUIS  
UN POSTE FIXE